



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Maisons Pour Tous - Rapports 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200010

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Observatoire des Structures Extérieures Maisons Pour Tous - Rapports 1998

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Comme les années précédentes le rapport d'analyse financière et les comptes étant joints au présent rapport, je me limiterai à situer succinctement l'activité de l'association communale des Maisons pour Tous sous ses aspects essentiels.

L'action de fond engagée depuis plusieurs années avec le concours du Conseil Municipal en direction du public le plus vaste possible s'est poursuivie en 1998. L'Association des MCPT c'est une organisation qui :

Gère **neuf Maisons Communales Pour Tous et leurs annexes** (Pontreau, Fief Chapon, Champclairot, salles au Clou Bouchet), **un Centre Information Jeunesse, une imprimerie associative et un siège social** centre administratif et fédérateur de cet ensemble.

regroupe plus de **60** sources de financements publics et privés dont une **cinquantaine** sur projets uniquement.

s'adresse à environ **10.000 personnes** dont en moyenne annuelle **3.500 adhérents** individuels (de tous âges) et associatifs.

rassemble près de **160** bénévoles de Conseils de maison sur ces différents sites auprès d'une **cinquantaine d'équivalents temps plein** salariés.

développe en moyenne **200 activités régulières** et sans doute un **millier d'actions** diverses dans l'année.

Le public touché est très diversifié comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Adhésion et public touché - Année 1998/1999						
Total	Enfance 4-6 Ans	Enfance 7-14 Ans	Jeunesse 15-25 Ans	Adultes + 25 Ans	Totaux Individuels	Asso- ciations
Centre	428	42	101	44	241	2
Clou Bouchet	315	38	178	19	80	24
Champclairot	489	40	96	25	328	12
Nord	273	46	147	21	59	17
St-Florent	464	44	92	19	309	27
St-Liguairre	269	21	103	50	95	5
Ste Pezenne	257	24	147	5	81	16
Souché	308	37	87	16	168	8
Tour Chabot	168	14	64	27	63	17
Com. retraités	150				150	
Imprimerie						40
Totaux	3.121	306	1.015	226	1.424	168
TOTAL Général	3.289				3.289	

L'action de l'association des MPT dans le domaine de l'Enfance est à signaler.

L'association des Maisons Pour Tous regroupe sous cet intitulé Enfance l'ensemble des activités à destination des moins de 14 ans, à savoir essentiellement :

Les accueils mamans-bébés.

Les Centres de Loisirs 4-6 ans, 6-13 ans, stages, ateliers et séjours divers tant sur la période scolaire que pendant les vacances.

L'accompagnement scolaire.

D'année en année les effectifs croissent et les activités augmentent :

En terme de soutien aux familles, les ateliers mamans bébés s'organisent maintenant sur 6 quartiers et concernent une cinquantaine de familles. Conformément aux orientations 1998, les mises en commun de moyens et d'expérience s'y développent à l'exemple des quartiers de Souché et de Champclairot.

En terme de loisirs socio-éducatifs : a été franchi sur la saison 1998-1999 la barre des 1.000 inscrits en Centre de Loisirs et la saturation des équipements les mercredis après midi.

En terme de lutte contre les exclusions l'Association des Maisons Pour Tous est aujourd'hui le plus important "accompagnateur scolaire" du département avec potentiellement 200 enfants aidés suivant les principes de la Charte Nationale (dont plus de 110 sur le seul quartier du Clou Bouchet).

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le Cabinet CERGI BERTON,
- du rapport du Commissaire aux Comptes de l'association.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur ce rapport et sur les comptes 1998.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)